



Rapport des déléguées au Conseil Intercommunal de l'ASSAGIE Séance du Conseil Communal d'Etoy du 22 juin 2026

Laurence Jobin, Magali Gaget, Chantal Herzog, Annick Lachat, déléguées
Erika Glauser, Gregory Knigge délégué.e.s suppléant.e.s pour la commune d'Etoy.

Le fait marquant pour l'année 2025/26 aura été le fort investissement du CoDir dans la reprise du réseau d'accueil de jour sur le périmètre de l'ASSAGIE, jusqu'alors géré par l'AJEMA (ARASMAC).

Partie scolaire

Le nombre d'élèves en décembre 2025 s'élevait à 1'655, contre 1'634 en 2024 (+ 21). Après plusieurs années de baisse des effectifs, cette évolution marque une inversion de tendance.

Cette progression, bien que modérée, constitue un signal de stabilisation de la fréquentation scolaire sur le périmètre de l'ASSAGIE. Elle devra toutefois être confirmée au cours des prochains exercices afin de déterminer s'il s'agit d'une tendance durable ou d'une fluctuation ponctuelle.

Réseau d'accueil de jour

Le Codir a consacré de nombreuses heures à la mise en place de l'accueil de jour, entré en exploitation au 1er août 2025. Sur le plan administratif, une coordinatrice de l'accueil familial de jour a été recrutée au printemps, ainsi qu'une secrétaire-comptable chargée de reprendre une partie des tâches jusque-là assurées par le boursier d'Aubonne.

Dans l'ensemble, même si certains ajustements ont été nécessaires durant la phase de démarrage, la mise en œuvre du réseau s'est déroulée de manière satisfaisante et les retours des familles sont globalement très encourageants.

D'une part, la liste d'attente pour le placement des enfants a drastiquement diminué, réduisant d'autant le stress parental à ce sujet; d'autre part, des réponses rapides sont obtenues pour toute question d'ordre administratif. Enfin, les accueillantes en milieu familial ont aussi relevé majoritairement une amélioration des relations avec la coordinatrice et, de ce fait, avec le réseau.

Commune	Coût brut	Budget 2025	Acomptes 2025	Solde +/-
Allaman	56 329.40	62 422.90	57 000.00	-670.60
Aubonne	510 412.88	574 676.10	530 000.00	-19 587.12
Bougy-Villars	46 040.15	52 819.50	50 000.00	-3 959.85
Buchillon	64 839.55	74 389.75	70 000.00	-5 160.45
Etoy	352 426.85	392 148.35	360 000.00	-7 573.15
Féchy	118 472.75	133 413.30	122 000.00	-3 527.25
Gimel	375 214.05	415 574.85	380 000.00	-4 785.95
Lavigny	167 373.60	179 800.40	164 000.00	3 373.60
Saubraz	65 887.95	75 189.30	70 000.00	-4 112.05
St-Livres	97 450.00	102 583.50	94 000.00	3 450.00
St-Oyens	73 936.85	82 002.90	76 000.00	-2 063.15
Total	1 928 384.03	2 145 020.85	1 973 000.00	-44 615.97

Cantines et restaurant scolaire

Cette année a vu la distribution de 42'692 repas chauds, contre 41'661 en 2024 (augmentation de 2.5 %).

Si la croissance globale du nombre de repas chauds peut paraître modérée, ceux-ci ont atteint des niveaux records sur l'ensemble des sites, à l'exception d'Etoy.

Le léger tassement observé à Etoy s'explique, comme l'an passé, d'une part par le fait que le nombre d'élèves fréquentant la cantine a atteint un plateau et, d'autre part, par l'augmentation du nombre d'enfants optant pour l'option « pique-nique avec accompagnement », proposée depuis quatre ans.

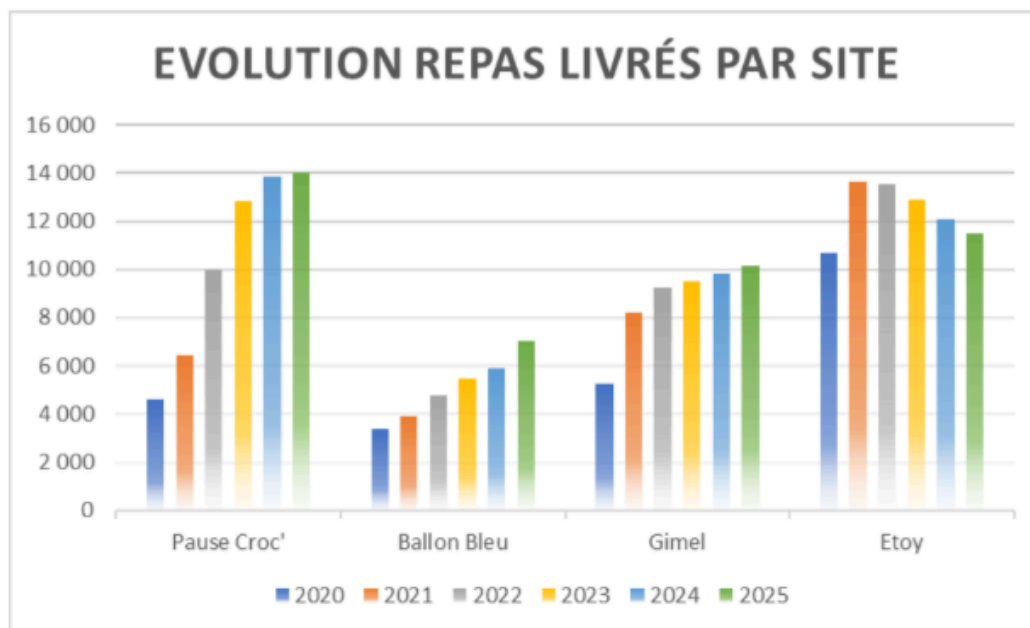


Figure : Evolution du nombre de repas livrés avec total général de toutes les structures

Transports

Après une année 2024 marquée par plusieurs difficultés d'exploitation, la situation s'est globalement améliorée en 2025, notamment grâce à l'augmentation de la flotte de bus mise en service par le prestataire.

Cette évolution a permis de renforcer la capacité de transport et de mieux répondre aux besoins des élèves.

Le service demeure toutefois soumis à certains aléas d'exploitation. Chaque situation problématique signalée fait l'objet d'un suivi systématique et est immédiatement remontée à la direction de CarPostal.

Le Comité de direction maintient un contact étroit et régulier avec le prestataire afin d'assurer la qualité des prestations et veille en particulier à ce que les prestations délivrées de manière non conforme ne soient pas facturées à l'association.

Bâtiments

La construction du collège de Féchy s'est achevée en 2024, avec une entrée en service des classes intervenue en janvier 2025. La mise en exploitation des salles de sport du site de Féchy a, quant à elle, été effective à la fin du mois de février 2025. Cette nouvelle infrastructure permet désormais d'offrir des conditions d'enseignement et de pratique sportive pleinement adaptées aux besoins de la région.

Des tableaux blanc interactifs (TBI) en remplacement des tableaux noirs ont été installés dans le respect du calendrier prévu. Cela permet une modernisation homogène des équipements pédagogiques au sein des établissements.

Camps scolaires, culture et sports

Les dépenses liées aux camps ainsi qu'aux activités culturelles et sportives se sont établies à CHF 623'876, soit environ 6 % du budget.

Ceci marque une stabilisation après une hausse des dernières années s'expliquant par la reprise pleine et entière de ces activités suite au Covid.

Le CoDir salue le retour à un rythme normal des camps et des activités culturelles et sportives, qui ont pu être pleinement réinvestis par les établissements. Ces prestations constituent en effet un élément intrinsèque du processus de développement, d'apprentissage et de socialisation des élèves.

Le CoDir demeure attentif à maintenir un équilibre entre la qualité de ces offres, leur accessibilité pour les élèves et la maîtrise des coûts pour les communes partenaires.

Aspects financiers et volumes des prestations

L'excédent de charges pour les communes s'élève à CHF 1'928'384.03, alors que le budget 2025 prévoyait un montant de CHF 2'145'020.85.

Cette amélioration par rapport aux prévisions budgétaires est dès lors réjouissante.

Dans la mesure où seule une partie du budget a fait l'objet d'acomptes (CHF 1'973'000.00), un montant de CHF 44'616.25 sera globalement restitué aux communes.

Les comptes 2025 se distinguent de ceux des exercices précédents dans la mesure où ils intègrent désormais le volet de l'accueil de jour pour la période du 1er août au 31 décembre 2025. Par ailleurs, ils ont été établis conformément à la norme comptable MCH2, laquelle induit une nouvelle présentation et ventilation des comptes. Leur comparabilité avec les exercices antérieurs s'en trouve dès lors limitée.

S'agissant du volet scolaire, la participation des communes à la couverture de l'excédent de charges s'élève à CHF 9'339'349.74, alors que le budget prévoyait un montant de CHF 9'493'700.00.

Concernant le réseau d'accueil de jour, entré en exploitation le 1er août 2025, la participation des communes à l'excédent de charges pour les cinq derniers mois de l'année s'établit à CHF 1'928'384.03, contre un montant budgété de CHF 2'145'020.85.

Les frais généraux de l'association ont été partiellement imputés au volet accueil de jour à hauteur de 40 % pour la période considérée, le solde étant affecté au volet scolaire.



COMPTE GLOBAL DE FONCTIONNEMENT 2026
REPARTITION DES FRAIS

Communes	Scolaire	Réseau d'accueil	TOTAL brut	Locations scolaires	Part. forf. Encadrement	TOTAL net pour
Allaman	214 484.30	56 329.40	270 813.70	0.00	0.00	270 813.70
Aubonne	2 441 361.54	510 412.88	2 951 774.42	-1 757 104.00	-135 000.00	1 059 670.42
Bougy-Villars	237 183.50	46 040.15	283 223.65	0.00	0.00	283 223.65
Buchillon	374 461.20	64 839.55	439 300.75	-221 605.00	0.00	217 695.75
Essertines-sur-Rolle (Elèves 1 à 8 harnos)	251 336.70	0.00	251 336.70	-171 236.00	0.00	80 100.70
Etoy	4 727 359.30	352 426.85	5 079 786.15	-1 304 489.00	-110 700.00	3 664 597.15
Féchy	566 063.20	118 472.75	684 535.95	-892 771.00	0.00	-208 235.05
Gimel	1 733 774.80	375 214.05	2 108 988.85	-737 078.00	-100 300.00	1 271 610.85
Lavigny	755 704.30	167 373.60	923 077.90	-263 976.00	0.00	659 101.90
Saubraz	304 172.10	65 887.95	370 060.05	0.00	0.00	370 060.05
Saint-Livres	459 465.20	97 450.00	556 915.20	0.00	0.00	556 915.20
Saint-Oyens (Elèves 1 à 8 harnos)	273 981.60	73 936.85	347 918.45	0.00	0.00	347 918.45
Total	9 339 349.74	1 928 384.03	11 267 733.77	-5 348 258.00	-346 000.00	5 573 475.77

Conclusion

L'ASSAGIE poursuit ses activités dans de bonnes conditions et gère de manière adaptée les enjeux liés à l'accueil pré- et parascolaire tout en assurant un service de qualité pour les enfants scolarisés.

Nos remerciements vont à l'ensemble du Codir et à tout le personnel pour son engagement et la qualité du travail réalisé durant l'année 2025.